



**A l'attention de Mesdames & Messieurs
Les Membres de la C.C.L.L.**

Ornans, le 5 février 2024

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

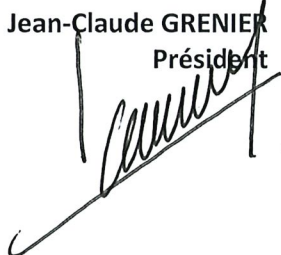
Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison qui se tiendra le

**LUNDI 12 FEVRIER 2024
À 19h45
(Accueil à partir de 19h15)
A la salle de convivialité de Myon**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et le pré rapport ainsi que ses annexes.

A votre arrivée, je vous invite à signer la feuille d'émargement. Les titulaires d'une procuration sont invités à signer pour l'élu qu'ils représentent de même que les suppléants.

Au plaisir de vous rencontrer et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue*, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GRENIER
Président


P.S. : Compte tenu de la législation en vigueur, les collectivités territoriales représentant une population de plus de 3 500 habitants sont tenues de compléter l'ordre du jour des séances officielles par une note explicative sur les questions présentées.